LES GRANDS TRAVAUX DE VOIRIE DU BLANC-SEAU

Il ne se passait pas de jour que les habitants du quartier du Blanc-Seau ne réclamaient, à cor et à cri, la réfection du pavage et des chaussées et plus spécialement celle de la rue de Mouvaux. Cette rue, en effet, est la grande artère commerçante du quartier et se prolonge d'un côté sur Roubaix, de l'autre sur Mouvaux, sous la dénomination de rue de Roubaix. Parcourue par une circulation très active, desservie par la ligne de tramways D-I (Grande-Place de Roubaix-Mouvaux), cette voie était en certains endroits dans un état déplorable, surtout vers le garage des tramways de la Pelle d'Or ; des affaissements étaient assez fréquents...

Dans sa séance du 10 mars 1932, le Conseil municipal de Tourcoing avait inscrit au budget un crédit de 223.000 fr. pour la restauration de cette rue. Cependant, nonobstant les efforts du maire et des Ponts et Chaussées, ce travail ne put être entrepris en temps voulu, en raison notamment de la carence de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, désireuse de restreindre les dépenses de son exploitation.

Par une lettre en date du 15 novembre, M. Jouvenaux, ingénieur des P. et Ch., prévint M. Inghels, député-maire, que le Conseil Général du Nord avait approuvé un projet nouveau ayant trait au renouvellement du pavé du chemin de G. C. No 9, lequel est précisément la rue en question dans sa traversée de la ville de Tourcoing (Blanc-Seau), avec réalisation immédiate en ce qui concerne le parcours tourquennois seulement.

CE QUE COUTERA LE NOUVEAU PROJET

Nous extrayons du rapport de M. Arensma, conseiller municipal, au nom de la Commission municipale des Travaux publics, les précisions ci-après :

« La Ville de Tourcoing, qui dispose d'une grande quantité de pavés en granit de premier choix, réserve pour le pavage du tronçon de la rue de Mouvaux sur Tourcoing (800 m. environ), 197.700 pavés.

» Les travaux de pavage seront exécutés par notre entrepreneur adjudicataire.

» Dans ces conditions, le Département ne faisant plus le travail lui-même, versera simplement sa participation à la Ville. Il en sera de même pour la Société « L'E.L.R.T. ».

» Voici d'ailleurs la répartition de la dépense entre les intéressés : département, 328.327 fr. ; Société l'E. L. R. T., 17.345 fr. ; Ville de Tourcoing, 129.328 fr. Montant total du projet, 475.000 francs. »

Dans sa séance du 22 décembre, l'assemblée communale décida de modifier le projet primitif, les pavés prévus ayant reçu une autre destination. Le pavage demandera 177.300 pavés à payer sur l'article 50 du Budget supplémentaire 1932 (emploi de l'emprunt de 39 millions) et 197.700 à payer sur l'article 120. A cet article, s'ajoutent les frais de participation du Département et des Tramways E.L.R.T. Il n'y a là qu'un simple changement d'affectation de crédits qui n'affectera en rien les finances communales. La réfection de chaussée de la rue de Mouvaux, qui va être entreprise sans retard, dotera cette voie d'un pavage remarquablement solide, sur les 8 mètres qui représentent la largeur totale de la chaussée.

La Commission des Travaux a consulté la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, qui s'est déclarée prête à entreprendre immédiatement les travaux en ce qui la concerne.

La dépense totale est évaluée à 652.500 francs, défalcation faite du rabais. — R. P.

L'ETAT ACTUEL DES TRAVAUX RUE DE MOUVAUX

Les Vendredi 30 et Samedi 31 Décembre

LA

PHARMACIE

des Produits Corbeaux

11 bis - rue de Lannoy - 11 bis

- ROUBAIX -

distribuera une

SUPERBE PRIME

pour 20 fr. d'achats

Spécialités réglementées - Eaux minérales

(Laits condensés exceptés)

Aux Épiceries DUFAUX FRÈRES

POUR LES FÊTES - NOS VINS RECOMMANDÉS

Pain d'épice (Dinant R.), la b. 2.95	« **Maurant** », la bouteille.... 3.95
Mélange extra-fin, les 100 gr. 1.45	**Saint-Emilion**, la bouteille.... 4.50
Toffées, les 100 gr 1.45	**Anjou**, 1re, la bouteille 4.75
Boules chocolat, les 100 gr... 1.25	**Grand vin mousseux**, la bout. 5.95
	Champagne Chantrel 6.95

UN ÉCOLIER A ÉTÉ GRAVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO

Un très grave accident de roulage s'est produit hier vers 17 h., place des Halles, en face de l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. Un écolier de 8 ans, le jeune Philippe Motte, demeurant chez ses parents, 14, rue Winoc-Chocqueel, traversait les voies des tramways près du refuge, quand il fut tamponné et renversé par l'auto conduite par M. Emile Lehembre, demeurant avenue Albert-Ier à Tourcoing, sans profession.

S'étant arrêté, l'automobiliste releva l'enfant et le porta dans ses bras à l'agent de la circulation, de service place des Halles, à l'entrée de la rue Carnot, lequel fit transporter le blessé à la pharmacie Boyaval, place Charles-Roussel, où il reçut des soins du docteur Desbonnets.

Le praticien, craignant une grave blessure au crâne, fit admettre le garçonnet à la clinique du docteur Decherf, où la trépanation dut être pratiquée. L'état du blessé serait satisfaisant. M. Parverex, commissaire du 1er arrondissement, a entendu le père de l'enfant et l'auteur de ce malheureux accident.

M. MAX D'OLONNE A PARLÉ DE L'ART MUSICAL AU CONSERVATOIRE

Au cours du dernier concert de la Société délégué par M. Paul Léon pour l'y représenter, Max d'Ollone, inspecteur des Beaux-Arts, ter, a prononcé l'allocution suivante :

I. - L'ART EST-IL UN LUXE ?

« L'humanité traverse une période critique. Chacun se demande ce que sera le lendemain, pour soi et pour autrui. Il serait donc assez naturel que, en face de tant de misères, de tant d'œuvres ou d'entreprises sociales réclamant de l'argent de façon urgente, bien des gens pensent ceci : l'encouragement aux arts n'est-il pas actuellement un luxe ? On peut se dire : il ne faut, sur terre qu'un petit nombre de musiciens pour les enregistrements de disques phonographiques et de cinéma sonore. Cela devrait suffire pour le plaisir de ceux qui aiment entendre, par ci, par là, une agréable chansonnette, un rythme gai, et pour faire danser la jeunesse. Fermons les écoles de musique, supprimons les sociétés de concerts symphoniques...

« Ceci serait un raisonnement inadmissible, discutable si la musique n'était qu'un simple divertissement, un plaisir purement physique. Mais elle n'est pas cela ! La musique est le langage du cœur et de l'âme. De l'aveu des philosophes et des poètes, elle va plus loin dans l'être humain que les mots du langage ordinaire. Sa mission est de consoler ceux qui souffrent ; d'attendrir les cœurs que l'adversité a tendance à dessécher ; de provoquer des élans de générosité ; d'enthousiasmer ; de parler d'une vie meilleure ; de l'au-delà aux croyants d'une religion quelconque et, chez les autres de réveiller le plus noble idéalisme humain ; d'embellir la vie en ajoutant à son dur labeur un harmonieux sentiment de beauté, de sérénité, de joie, qui en atténue les mesquineries, les laideurs !

» Ah ! je le sais, vous me direz : la musique, autrefois, pouvait ressembler à ce que vous décrivez. Maintenant, elle nous atteint rarement. Souvent les compositeurs semblent employer une langue qui nous est étrangère. On dirait des savants qui causent entre eux, dans leur parler spécial, sans se préoccuper des auditeurs ; ou bien des jongleurs qui veulent nous épater avec leurs tours d'adresse, mais qui n'ont pas le souci de nous toucher le cœur.

II. - LA MUSIQUE MODERNE

» Vous n'avez pas tout à fait tort : une sorte de divorce s'est établi entre les musiciens et l'humanité, du fait d'un développement exagéré de l'ingéniosité de la technique musicale qui, souvent, a accaparé l'attention des compositeurs et leur a fait négliger de chercher à toucher, à convaincre, à émouvoir. On reviendra certainement à une conception plus humaine du rôle de la musique que, d'ailleurs, de grands maîtres modernes, contemporains, n'ont jamais oubliée.

» Mais il faut que le public, de son côté, se rende compte qu'il y a un effort à faire pour suivre une normale évolution de la musique. Il ne faut pas, certes, que cet effort, soit ennuyeux, pénible. Mais, avouez que sans la bonne volonté du public à suivre les successifs enrichissements de la musique, il aurait autrefois barré la route à Mozart et à Beethoven, en les trouvant trop compliqués, et en leur opposant les chansonnettes villageoises ou de petites romances de salon.

» La musique est nécessaire à l'humanité, à son progrès intellectuel et moral, à sa vie sentimentale. Et toutes les écoles de musique, toutes les sociétés de concert font une œuvre sainte, quand elles veulent et savent entretenir son culte, en essayant de la faire comprendre et aimer dans son essence véritable.

» M. Niverd et ses excellents et dévoués collaborateurs font ici une besogne dont je souhaite que vous appréciez tou.ours davantage la haute portée, non seulement artistique, mais spirituelle et umaine. Et je suis heureux, ayant l'honneur de représenter ici M. le Directeur des Beaux-Arts, de les en féliciter bien sincèrement ».

UN ÉVÉNEMENT A TOURCOING

C'est demain samedi 31 décembre, à midi, que M. FAES, ancien propriétaire du CAFÉ MODERNE de TOURCOING, inaugurera la BRASSERIE CHANTECLER.

Sous la direction éclairée de l'architecte G. PRUNIERES, d'Armentières, les travaux furent activement poussés par l'entreprise générale Etablissements Aug. MASQUILIER Fils, de TOURCOING.

Toute l'installation intérieure, qui est d'une sobre élégance, est l'œuvre de S.A.M.A.D. (Société anonyme meubles d'Art et Décoration), 49a, quai de Wondelgem, à Gand, qui s'est révélé un décorateur hors pair.

Avec le jeu de Bowling, le premier à Tourcoing, signalons une nouveauté encore inédite en France : la cave à bière visible par les consommateurs. La réfrigération en a été confiée à MM. DEVOS-DESPRET et Cie, concessionnaires de frigidaire ; de même que la réfrigération du comptoir à apéritifs et de la réserve de la cuisine.

Enfin, à installation hors classe, consommations de même rang, et c'est pourquoi l'on y dégustera les bières de grand luxe ETOILE D'OR, ETOILE NOIRE et VEGA des BRASSERIES MOTTE-CORDONNIER.

Et pour tous, un excellent accueil.

152

LE SERVICE DE LA VOIRIE VA POSSÉDER UNE CAMIONNETTE AUTOMOBILE

Les services de la Ville : Atelier municipal, Condition Publique, Ecoles, Jardins, Police, Pompiers, etc. sont maintenant pourvus de véhicules automobiles qui sont d'une grande utilité et leur permettent d'effectuer par leurs propres moyens d'importants transports pour lesquels il fallait auparavant faire appel aux entrepreneurs.

Seul, le Service de Voirie n'en possède pas encore. Les équipes d'ouvriers paveurs et égoutiers doivent se rendre journellement en chaque point de la ville où un travail doit être exécuté, en poussant des voitures à bras chargées de matériaux d'entretien et d'outils. Il en résulte une grande fatigue pour le personnel ; en outre, ce mode de transport n'est pas rapide et si l'on veut tenir compte du temps ainsi perdu par six ou sept équipes différentes, on comprendra facilement la véritable économie qu'apporterait à la Ville la substitution d'une camionnette au désuet système actuel.

La camionnette chargée des matériaux nécessaires alimenterait le matin même ou la veille au soir les différents points où le travail d'entretien serait à exécuter. Elle laisserait sur place des caisses renfermant les outils, qui sont très lourds, et les ouvriers n'auraient plus qu'à se rendre isolément au lieu de leur labeur, dès 7 h. du matin.

Le reste de la journée, la voiture serait occupée d'une façon continuelle à faire des transports qui, jusqu'à présent sont demandés soit à l'entreprise, soit à l'ébouage, lequel est d'ailleurs surchargé et ne peut plus parvenir à satisfaire les demandes : transports de terre, gravas, pavés, sable, scories, etc.

Cette nouvelle organisation, de beaucoup moins onéreuse, faciliterait considérablement la marche des travaux de voirie que la réalisation du plan d'aménagement rend de plus en plus lourds.

En conséquence, le Maire vient de se voir autorisé à procéder à l'acquisition d'une camionnette automobile à caisse basculante, de quatre tonnes.

LE NOUVEAU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

La ville de Tourcoing possède depuis peu un musée des Beaux-Arts digne d'elle. Le travail fut décidé par délibération du 28 janvier 1929 et confié par délibération du 28 janvier 1929 et confié à M. Maillard, architecte. Le montant qui était au devis de 1.748.316 fr. 02 furent mis en adjudication le 3 mai 1929. Par délibération en date du 12 juin 1931, l'assemblée communale approuve un devis supplémentaire de 604.570 fr. 32, décision approuvée par le préfet du Nord le 15 octobre.

Les travaux se trouvèrent terminés en 1931 avec réception provisoire le 15 octobre. Cette réception fut rendue définitive le 20 octobre 1932.

Voici les chiffres définitifs fournis par le rapport de M. Leconte, au nom de la commission des travaux : reste dû sur les travaux de maçonnerie et de terrassements, 112.335 fr. 14 ; pierre et marbre 8.922 fr. 83 ; carrelage et parquets 12.767 fr. 99 ; plâtrerie 7.359 fr. 91 ; menuiserie 17.048 fr. 75 ; zinguerie-plomberie 2.498 fr. 31 ; ferronnerie 6.985 francs 64 ; peintures et vitrerie 11.190 fr. 51. D'où un reste à payer de l'ardre de 179.109 fr. 08.

Les procès-verbaux de réception furent soumis au Conseil lors de sa séance du 22 décembre dernier, lesquels furent homologués avec autorisation de payer le restant dû. Ces paiements seront imputés sur l'article 40 de l'exercice 1932 affecté spécialement au musée de Tourcoing.

LE CONCOURS DE L'HARMONIE DES AMICALES LAIQUES

Résultat des Concours de fin d'année :

Théorie et Solfège élémentaire (Professeur M. Carlos Florin). Moins de 13 ans. — 1er Jean Delforge, 2e Renard, 3e Delvoye, 4e ex aequo Desbonnet et Capelaete, 6e Grimonprez, 7e Deruyter, 8e François, 9e Hospied, 10e Comblez, 11e Herbé.

Deuxième Catégorie, au-dessus de 13 ans : 1er R. Delforge, 2e Baret, 3e Everard.

Théorie et Solfège, 2e Année (Professeur M. Louis Follet). — 1er Cloedt, 2e Laporte, 3e ex aequo Friquet et Gillet, 5e Devinck, 6e Noppe, 7e Vanlamsbroucq.

Clarinette et Flûte, 1re Année (Professeur M. A. Virgo fils, sous-chef). — 1er Laporte, 2e Grimonprez, 3e Friquet, 4e Catrice, 5e Noppe, 6e Gillet, 7e Herbé.

Flûte. — 1er prix M. Cloedt.

Clarinette, 2e Année. — 1er prix M. H. Roger.

Cuivres (Professeur M. Louis Pollet). — Cornet à pistons : 3e prix Vanlamsbrouck ; Basse : 3e prix Devinck.

Membres du Jury : MM. Robert Vermauwwt, Louis Deschamps, Marcel Desmettre.

FETES ANNUELLES SUBVENTIONNÉES

Les fêtes annuelles de quartier subventionnées par la ville, auront lieu en 1933 dans les quartiers ci-après :

1. Brun-Pain. — Délimité par les rues du Clinquet (rue non comprise), de Paris, de l'Abattoir, de la Fin de la Guerre (rue non comprise) et le boulevard Industriel.

2. Pont de Neuville. — Délimité par la rue du Pont de Neuville, le boulevard Industriel, les rues du Pont de Neuville, du Roitelet et de la Frontière.

3. Tossée Saint-Louis. — Délimité par la voie ferrée, les rues de Nantes, de Châlons et la limite du territoire de Tourcoing.

Les présidents des comités de fêtes s'adresseront pour tous renseignements au service des fêtes à la mairie. Ils devront faire connaître avant le 15 janvier la composition et le lieu du siège du comité (les conseillers municipaux du quartier en font partie de droit) ; avant le 30 janvier, les dates proposées pour leurs fêtes.

Par délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932, la subvention pour chaque quartier a été portée de 8.000 à 12.000 francs.

DONS POUR LES CHOMEURS

Des dons en nature et en espèces sont parvenus au Comité de la part de :

Théo Rotz, 65, rue des Carliers, 20 fr.; Segard, 30, rue des Carliers, 20 fr. ; Cavrois-Motte « La Laine », 423, boulevard Gambetta, 50 fr. ; Anonyme, boulevard Gambetta, 25 fr. ; Maurice Desurmont, 270, boulevard Gambetta, 50 fr. ; Chocolaterie Lacroix, rue des Palmiers, 20 fr.

Suite des résultats de la 9e Collecte organisée dans les rues de Tourcoing. 129e à 134e listes de souscription.

Rues Gaspard, de l'Industrie, du Nord, Verte, Pasteur, Condorcet, 199 fr. 75 ; rue des Piats, 171 fr. ; rue des Poutrains, du Dragon, 156 fr. 50 ; rue Saint-Blaise, Houchard, Auber, Dupuytren, de Carvin, du Beau-Laurier, de Rouen, de Buffon, du Luxembourg, 318 fr. ; rues Denfert-Rochereau, Claude-Bernard, du Général-Sarrail, de la Passerelle, Charcot, Lhomond, Cuvier, de Wattignies, Molière, Solférino, des Bonnets, Ma Campagne, boulevard de la Marne, rue de Melbourne, de Sydney, Ronsard, de Baisieux (sur Tourcoing), de Nice, de Belfort, 384 fr. 25 ; rue de Buenos-Aires, des Champs, de l'Hippodrome, de Bruxelles, La Rochefoucauld, de Chartres, du Coin de Terre, d'Ostende, du Général Douay, de la Fin de la Guerre, 369 fr. 50 ; rues Charles Wattine, St-Vincent de Paul, Mathon, quai du Havre, rue Ed. Sasselange, place de la Victoire, rues de Turenne, Chanzy, Faidherbe, du Nid, fin, 16 fr. ; rues du Général Drouot, de la Paix, des Trois-Pierres, de la Potennie, chaussée Marcelin Berthelot, du Japon, d'Alger, Blanche, Bonne-Nouvelle, du Labourieur, d'Oran, de l'Aurore, du Général Bonnaud, St-Joseph, de Normandie, 293 fr. 50 ; rues de Roubaix, de l'Union, Cadeau, 472 fr. ; rues de Tournai, de l'Hôtel-de-Ville, place Victor Hassebroucq, Square de l'Hôtel-de-Ville, Alexandre Ribot, Aristide Briand, de l'Et, place Miss-Cavell, rues des Archers, Desurmont, 589 fr. ; rues de Chantilly, du Moulin-Fagot, de Cambrai, du Collecteur, Duguay-Trouin, du Triangle, du Jura, de Lisbonne, du Chevalier Bayard, du Commandant Driant, 356 fr. ; rue du Brun-Pain, Contour Ste-Anne, Favart, 489 fr. 15 ; rues du Tilleul, Pierre et Jean Dervaux, Souffiot, avenue Albert 1er, place de la Gare, 196 fr. ; rue du Blanc-Seau, 357 fr. 75 ; rues d'Angleterre, de Mulhouse, de Strasbourg, de Calais, de Boulogne, du Sentier, du Bois, Chevreul, Abbé Lemire, d'Anzin, 318 fr. 50 ; rues Serpentine, du Sapin-Vert, du Haut-Vinage, du Moulin-Tonton, de l'Epidème, Jules Verne, Erckmann-Chatrian, de Toulouse, de Seclin, d'Hondschoote, Boilly, d'Orchies, 325 fr. ; rues de la Cloche, du Château, Ste-Barbe, 790 fr. 50 ; rues de la Frontière, Linné, de Metz, Ampère, au milieu de la rue Ampère et rejoignant la rue des Trois-Pierre, de la Marlière, de Jemmapes, du Hainaut, de Chambéry, de Beauvais, d'Angers, des Pyramides, Montgolfier, Gustave Scalbert, de Soissons, 255 fr. 50 ; rue de Chantilly, du Moulin-Fagot, de Cambrai, du Collecteur, Duguay-Trouin, du Triangle, du Jura, de Lisbonne, du Chevalier Bayard, du Commandant Driant, 50 fr. ; rue de Lille, Leverrier, place Leverrier, r. de l'Alma, Philippe de Girard, 440 fr. ; rue de Gand, place St-Jacques, 654 fr. 90 ; rue de la Latte, 218 fr. ; rues St-Blaise, Houchard, des Cinq-Voies, des Omnibus, Balzac, St-Eloi, de Nantes, de la Fonderie, Danton, de la Tossée, Stéphenson, de Châlons, Magenta, Franklin, d'Enghien, Chaussée Watt, Sentier Messiaen, de Béthune, de Fives, d'Hazebrouck, d'Anor, de Bondues, de Bailleul, Favart, de Bavai, de Constantinople, de Besançon, Chaussée Denis-Papin, 579 fr. 50 ; rues de St-Quentin, de Mézières, de Wasquehal, du Docteur Dupont, du Presbytère, Deréginaucourt, Bérenger, de Croix, de Constantine, de Limoges, des Villas, de la Mackellerie, 182 fr. 80 ; rues Galliéni, Louis Leloir, du Cœur Joyeux, de la Gare, avenue Alfred Lefrançois, avenue de la Gare, rue de la Dîme, Pierre Corneille, place Sébastopol, rue Léon Salembien, St-Henri, Motte, de la Boule-d'Or, 449 fr. 50.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le paiement des secours aux nécessiteux qui a lieu habituellement le 2 de chaque mois, se fera le mardi 3 janvier, aux heures habituelles. Se munir des cartes de secours.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment, aura lieu, à domicile, le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe de 1933. Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories :

Première Catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades ; les chiens de chasse.

Deuxième Catégorie. — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

Les propriétaires de chiens de 1re Catégorie, retireront à l'Hôtel de Ville (Bureau du Cadastre), contre présentation du reçu de la taxe, une médaille numérotée et timbrée au millésime de l'année, qui devra être attachée au collier des animaux. Sexuis, les chiens de 1re Catégorie porteurs de cette médaille, pourront être rencontrés dans la rue.

Les intéressés sont, en outre, prévenus que toute déclaration, omission, constatée en cours d'année, entraînera d'office l'imposition à la double taxe.

En outre, les propriétaires de chiens trouvés errants ou tenus en laisse, non munis de la plaque réglementaire, seront également imposés d'office à la double taxe, sans préjudice des sanctions prévues par la loi.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 29 décembre

Tomates, 2.90 à 3.40 le kil. ; chicons, 0.75 à 1.50 le kil. ; mâche, 4 à 4.25 le kil. ; choux de Bruxelles, 1.25 à 1.30 le kil. ; aulx, 1 à 1.30 le kil. ; oignons, 0.55 le kil. ; poireaux, 1.80 la botte ; échalotes, 1.7 5le kil ; oranges, 1.75 à 2.70 le kil. ; maldarines, 2 à 3.40 le kil. ; pommes, 0.40 à 1.05 le kil. ; dattes, 2.70 le kil. ; polées, 0.90 à 1.10 le kil. ; citrons, 1.80 à 3 fr. le kil. ; bananes, 28 à 32 fr. la caisse ; fleurs, 15 à 25 fr. le panier ; Pont-l'Evêque, 2.50 la pièce ; Maroilles, 2.10 à 2.75 la pièce ; Fort-Salut, 9.50 le kil. ; beurre, 17.50 à 20 fr. le kil. ; harengs, 1.50 à 2.40 le kil. ; maquereaux, 4.20 le kil. ; merlans, 0.4 0à 1.60 le kil. ; rales, 2 à 3.10 le kil. ; saumon rose, 5.20 à 5.60 le kil .; merluches, 3.50 à 3.80 le kil. ; élingues, 3.85 le kil. ; plies, 1.70 le kil. ; rascasses, 2.20 le kil.

A l'occasion des fêtes du Nouvel An, la criée des Halles sera fermée le dimanche 1er janvier.

Sociétés et Comités

AMICALE MONTESQUIEU. — La Commission informe ses membres et amis que les inscriptions pour la Ducasse à pierrots du 7 janvier sont reçues tous les jours par M. Dhouailly, directeur de l'Ecole, ceci jusqu'au jeudi 5 à midi. Le coût a été fixé à 6 fr. afin de permettre aux membres frappés par le chômage de pouvoir y assister.

AMICALE DES RETRAITÉS. — Réunion trimestrielle au siège de la société, Salle des Amicales, 57 rue du Haze, lundi 2 à 19 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, pas de répétition.

Les membres de l'Harmonie jouant au Théâtre sont informés que la répétition du Théâtre a lieu à 20 h. 15.

SECOURS MUTUELS « LA SAINT-LOUIS ». — A l'occasion du Nouvel An, le bureau de la société de Secours Mutuels « La Saint Louis », 86, rue des Poutrains, sera fermé le samedi 31 décembre.

JEUX DIVERS

JEU DE BOULES. — **Coupe de Breuilleux** : Résultats du 25 décembre : Les Combattants des Piats gagnent les Invincibles du Brun-Pain par 9 à 7. — Le Cercle Saint-Joseph (Tourcoing) pat les Indépendants du Moulin d'Or par 9 à 7.

Les dimanches 1er et 8 janvier, relâche. Le jeu sera repris le 15 janvier aux heures habituelles.

ETAT CIVIL

Naissances. — Pierre Debocsère, rue du Blanc-Seau, 332. — Anna Crétal, rue des Maraîchers 74. — Thérèse Willecomme, rue Bonne-Nouvelle, 41. — Paulette Decrème, rue Martine, 5. — Georgie Orlo, rue Mirabeau, 47. — José Boucart, rue A. Testelin, 21.

Publications. — Pierre Ladurantie, industriel à Isle et Monique Liagre, rue des Charliers, 23. — Adolphe Duquesne, représentant, rue Verte, 27 et Marie Templement, à Saingin-en-Weppes ; — Louis Insleqers, ébéniste, à Mouscron et Germaine Castel, bobineuse, rue Bourgogne, appartement 195. — Auguste Moulin, inspecteur de police spéciale à Calais et Andrée Dessauvages, rue Charcot, 8. — Raymond Bazeille et Marie Pons, artistes lyriques, rue Cassel, 13 — Camiel Deruytère métallurgiste, rue du Clinquet, 466 et Dina Langedock, servante à Wevelghem. — Achille Florin, pâtissier, rue de Fleurus, 205, et Alice Lemay, demoiselle de magasin, à Mouvaux.

Décès. — Octavie Glorieux, 80 ans, épouse Emile Spebrouck, Place des Phalempins, 4.

HALLUIN

Les opérations de la Caisse d'Epargne — Voici l'époque des statiques effectuées en 1932 par la Caisse d'Epargne.

Les versements au nombre de 1.323 dont 118 nouveaux ont produit la somme de 2.075.272 francs.

Les remboursements chiffrés à 378 dont 50 pour solde se sont élevés à 876.401 francs 27.

D'après ces donnés on peut donc conclure dans l'ensemble que malgré la crime des affaires et l'interminable chômage pesant fortement sur la classe laborieuse, le mouvement des fonds s'est produit d'une façon normale et régulière, ce qui prouve l'esprit d'économie et de prévoyance de la généralité de la population halluinoise, qui en confiant son argent à la caisse d'Epargne, se constitue un placement de tout repos aidée en cela par les administrateurs dévoués qui, assurant bénévolement le service, ont droit à la reconnaissance du public.

L'intérêt alloué aux déposants sera de 3 fr. 25 % en 1933.

La caisse sera ouverte le 7 janvier et tous les samedis des mois de janvier, février et mars, de 15 h. 30 à 10 heures. Le dimanche, elle fonctionnera de 8 h. 45 à 10 heures.

Tous les versements sont acceptés, mais leur montant ne peut dépasser 20.000 fr. cependant chaque compte, avec les intérêts peut atteindre 22.000 fr.

Une belle fête chez les supporters. — L'actif club sportif, de l'Allez l'O.S., organise pour le lundi 16 janvier, une grande fête de famille, dans la vaste salle, du Foyer de la Paix, rue Emile Zola.

Les tickets d'entrée, sont en vente aux sièges de l'O.H.S. ou café Wanwalleghem rue Ed.-Vaillant. On peut également se les procurer auprès des membres du club, au prix de 1 fr. le ticket, donnant droit à une belle tombola.

Outre les mélodies du jazz, uniquement composé de musiciens halluinois, de belles surprises sont prévues au cours de cette soirée.

Licence des Débitants de Boissons. — La perception du premier semestre 1933, soit 180 fr. 50, aura lieu à la Mairie, de 9 à 10 h. 30, vendredi 30 décembre.

Cours pour sous-officiers. — En raison ldu Nouvel An, les cours de perfectionnements pour les sous-officiers de réserve sont suspendus.

Les premiers cours auront lieu les 11 et 25 janvier prochain.

Résultats d'adjudication. — Hier jeudi, à 15 heures, a eu lieu à la Mairie, sous la présidence de M. G. Desmettre, maire, assisté de MM. J. Verkinder, adjoint, Ch. Derens, conseiller municipal, et Guiton, receveur, l'adjudication du service des transports funèbres pour les années 1933 à 1937 inclus.

Cinq soumissionnaires se sont présentés et M Albéric Joye, entrepreneur à Menin (Belgique), a été déclaré adjudicataire moyennant une redevance annuelle de 8.000 francs.

S. I. « Les Amis d'Halluin. — Mercredi 4 Janvier, à 19 h., au Foyer de la Paix, souper amical pour les membres du Syndicat d'Initiative « Les Amis d'Halluin ».

Le prix du repas est fixé à 10 francs.

Les inscriptions sont reçues au Foyer de la Paix jusqu'au 31 Décembre.

Olympique Sporting Halluinois. — Pour permettre à tous les joueurs d'être libres le 1er Janvier, repos complet dimanche prochain.

Le 8, l'équipe 1 A reçoit rue de Lille, à 10 h., les excellentes réserves de l'U. S.T. qui battirent dernièrement l'O.S.H. par un score sévère,

Le 15, déplacement à Hellemmes ; Champ.

Etat civil. — Naissances : Renée Verhaeghe, 105, chemin des Meurins. — Marie-Thérèse Dumortier, 83, rue Saint-Pierre.

RONCQ

Une arrestation. — M. Philippe Pannetier, 47 ans, originaire de Chaumard (Nièvre), a été arrêté en flagrant délit de vagabondage, au Hameau du Vinage.

Parmi ses papiers, il se trouve un certain nombre de certificats émanants des maisons d'arrêt de Soissons, Avesnes, Valenciennes, et ce fait dénote un individu spécialoiste du vagabondage. Il a été transféré à Lille par les soins de la gendarmerie d'Halluin.

Allocations militaires. — Les jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 31 mai 1912, et les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service, incorporables en avril prochain, qui désirent faire une demande d'allocations militaires sont invités à se présenter à la mairie, le plus tôt possible.

Réception du nouvel An. — Le Maire donne avis que l'Administration municipale recevra les visites à la Mairie le 1er janvier de 10 à 11 heures.

Aux chômeurs. — Pointage pour les chômeurs complets à 15 h. et pour les chômeurs partiels de 15 à 15 h. 30.

Jeunesse Roncquoise. — Aujourd'hui vendredi, répétition générale.

Harmonie Ouvrière. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, Maison du Peuple, répétition.

Caisse d'Epargne. — Le Bureau de la Caisse d'Epargne sera fermé le 1er Janvier.

A LA JUPE ÉLÉGANTE

22, RUE DU MARÉCHAL FOCH — (Ancienne rue Neuve), 22

(Près la Grand' Place, derrière la Mairie, ROUBAIX

MANTEAUX ROBES

Du Goût et de l'Élégance

Pas de Séries

Toujours des Nouveaux Modèles

Prochaine séance le 8 Janvier, au 276, rue de Lille.

Maximum : 20.000 fr. Intérêt : 3 fr. 25.

MOUVAUX

A qui la trousse ? — M. Fernand Legrand, demeurant 98, rue Jean-Jaurès, à Mouvaux, a trouvé, sur le Grand-Boulevard, une trousse chirurgicale complète contenue dans une malette en cuir jaune. Il est allé faire sa déclaration au commissariat de police et tient la trouvaille chez lui, à la disposition du propriétaire.

Le nouvel an. — Il n'y aura pas de réception officielle à la mairie, le 1er janvier 1933. En outre, les bureaux de la mairie seront complètement fermés ce jour-là ; la permanence ordinaire des jours fériés ne sera donc pas tenue.

Le lundi 2 janvier, les bureaux seront également fermés. Une permanence fonctionnera toutefois, de 9 à 11 h., pour les services de l'état civil.

Service des eaux potables. — Le service municipal des eaux potables nous prie de faire connaître aux abonnés qu'ils ne doivent en aucun cas effectuer des réparations ou révisions, de leur propre chef, aux compteurs de leur installation. Ils doivent immédiatement prévenir le service municipal, qui se chargera lui-même de tous travaux, ceux-ci ne devant jamais être confiés à une entreprise privée.

Etablissements publics. — A l'occasion des fêtes de la nouvelle année, les débitants de boissons pourront laisser leurs établissements ouverts toute la nuit, les 31 décembre 1932 et 1er janvier 1933.

Ceux qui auront reçu l'autorisation régulière pourront également laisser danser et faire jouer de la musique jusqu'à 1 h. du matin, durant les mêmes nuits.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Musique municipale. .. Samedi rassemblement des musiciens à 17 h. 30, au siège avec instrument.

Révision de la liste électorale — Par arrêté du 22 décembre, M. le Préfet a nommé M. Henri Vandamme, délégué de l'Administration, pour faire partie de la Commission chargée de procéder à la révision de la liste électorale municipale pour l'année 1933.

Fermeture des cabarets. — Les débitants de boissons sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts jusqu'à deux heures durant la nuit du 31 décembre au 1er janvier.

Consultation des nourrissons. — Au local, habituel, jeudi 5 janvier, à 14 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

La petite Libert Geneviève est morte des suites de ses brûlures

Dans notre édition de mercredi matin, nous avons relaté le pénible accident qui était survenu à la jeune Libert Geneviève, âgée de 19 mois, habitant avec ses parents, 46, rue Nationale, qui avait reçu du liquide bouillant sur une partie du corps.

Conduite immédiatement après la visite que lui avait faite le docteur Halle à l'Hôpital Saint-Sauveur, où des soins éclairés lui furent prodigués, la petite victime n'a pu survivre à ses brûlures qui étaient graves et est décédée dans la nuit de mercredi à jeudi, après d'atroces souffrances.

UNE BONNE VOLAIT SES PATRONS

Hier, dans le courant de l'après-midi, M. Destop-Neyrinck, qui tient un commerce d'alimentation 19, avenue du Maréchal Foch, congédiait sa bonne.

Cette dernière, d'origine belge, Moulin Madelene, âgée de 21 ans, et domiciliée à Buissenael (Belgique), monta à sa chambre et prépara sa valise.

M. Destop, pris de soupçons, visita avant son départ les bagages de son ex-domestique ; bien lui en prit, car il trouva une quatité d'objets lui appartenant

Il téléphona à M. Jacquemet, commissaire, qui dépêcha aussitôt le sous-brigadier pour commencer l'enquête et procéder à l'arrestation de la délinquante.

Interrogée par M. le Commissaire, elle a avoué avoir commis ces larcins. Elle sera déférée aujourd'hui au Parquet après avoir passé la nuit dans la chambre de sûreté.

APRÈS L'ACCIDENT MORTEL DU BOULEVARD GAMBETTA

La personne qui, le 23 décembre, à 19 h. 40, a pris le tramway L. N. à hauteur de l'usine Mathon-Dubrulle, sur le boulevard Gambetta, à Tourcoing, et qui dans ledit tramway s'est entretenue de l'accident qui venait de se produire, est invitée à se présenter au Commissariat de police du 1er arrondissement, rue de l'Epidème, 1, à Tourcoing.

Distinction honorifique. — Le diplôme de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales a été décernée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à M. Augustin Dujardin, propriétaire, 205, rue de la Rlandrie, ancien maire de la ville, officier d'Académie, administrateur de la Caisse d'Epargne, délégué de l'Alliance Française et membre du Comité de préservation antituberculeuse.

Recrutement. — Les jeunes gens nés du 1er janvier 1912 au 31 mai 1913 de parents étrangers sont informés que s'ils veulent